—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-propriétaire. ABONNEMENT: Canada $2.00 Etranger $2.50 Rédigé en collaboration.

AGISSONS

On ne peut, dans l'intérêt du commerce local, tolérer que la route Trans-Canada soit fermée à la circulation des automobiles.

La circulation des automobiles sur la route Trans-Canada, sera-t-elle interrompue bien longtemps par l'inondation qui existe actuellement dans la paroisse de St-Jacques ?

C'est ce que se demandent avec anxiété les habitants des villages situés sur cette route. A l'heure actuelle toute communication est impossible entre la province de Québec et le Nouveau-Brunswick, sauf en passant par Rivière-Bleue, ce qui rallonge considérablement le voyageur. Les affaires sont ainsi devenues plus difficiles à effectuer entre la population des paroisses de St-Louis, Cabano, Notre-Dame du Lac et Ste-Rose, et celle du comté de Madawaska.

Voici la saison du tourisme qui commence. Sans aucun doute on aura, à la Rivière-du-Loup ou ailleurs, la charité de dire aux touristes que cette partie de la route Trans-Canada, Rivière-du-Loup—Edmundston, est bloquée à la circulation des automobiles, et les touristes s'en iront ailleurs.

C'est pourquoi, dans l'intérêt du commerce de la région, nous demandons au Ministre des Travaux Publics du Nouveau-Brunswick de se hâter de donner les instructions nécessaires pour établir la circulation des automobiles dans St-Jacques.

Il n'appartient pas au peuple plus qu'il ne nous appartient, de déterminer les responsabilités en pareil cas. Que le gouvernement rétablisse le service des routes et c'est à lui ensuite, d'établir les responsabilités et de réclamer les dommages, d'exiger des remboursements pour les frais encourus.

Il nous semble que la chose est simple et logique, et que notre demande est juste. La population du comté de Madawaska, serait-elle la plus éloignée de la capitale de la province, a droit à autant d'égards que celle des autres comtés. Tolèrerait-on longtemps, en d'autres milieux, un tel état de choses. Notre population a besoin de tous les revenus qui peuvent lui être apportés cette année. Les relations d'affaires entre les citoyens qui habitent le long du lac Temiscouata sont importantes pour notre commerce local; les marchands les garagistes, les hôtelliers et nombre d'autres hommes d'affaires bénéficient des touristes qui passent ici. En toute justice peut-on les priver de ces revenus, pour la bagatelle de quelques arpents de route inondée, alors que le gouvernement a déjà fait tant d'autres dépenses moins nécessaires sur les routes ?

Nous conseillons à toutes les organisations locales Conseil de ville, Municipalité du comté, Chambre de Commerce, Association des Marchands et tout autre groupe intéressé dans le commerce local, de faire des demandes pressantes au ministre des Travaux publics.

Agissons maintenant avec ensemble: l'intérêt le commande.

Gaspard BOUCHER.

Protégeons nos richesses forestières

On sollicite l'appui du clergé et des instituteurs dans une campagne pour conserver et protéger nos ressources forestières.

UNE LETTRE DE S. E. Mgr DE CHATHAM

Un grand devoir incombe particulièrement à ce temps-ci de l'année à tous les citoyens d'une province qui, comme la nôtre, doit attacher une importance capitale à son industrie forestière: la conservation et la protection des ressources forestières contre le fléau toujours menaçant du feu.

La menace sérieuse des feux de forêts cause de telles inquiétudes, que le Département des Terres et Mines a décidé de recourrir d'une façon particulière au clergé et au personnel enseignant des écoles pour accentuer l'appui qu'il en a déjà reçu dans ses campagnes d'éducation pour la prévention de ce fléau. Copie d'une lettre de Son Excellence Mgr Chiasson, évêque de Chatham aux curés de son diocèse nous est transmise par le Département. En voici la traduction :

"La saison est arrivée où les fermiers et particulièrement les nouveaux colons ont à mettre le feu aux broussailles afin de pouvoir nettoyer le terrain pour le labour et les semailles. C'est un travail dangereux pour les feux de forêt.

Vous savez sans doute que ces feux de forêt sont très coûteux à la province; l'an dernier ils ont causé des dommages pour une somme estimée à $121,491.55 et quand le coût des équipes forestières et du travail pour combattre le feu y furent ajoutés, le montant s'éleva à plus de $157,000.

On peut dire sûrement qu'une grande partie de cette perte aurait pu s'éviter en prenant les précautions nécessaires dans le choix du temps pour allumer les feux, en les surveillant et les éteignant le soir.

Ces feux de forêt ne sont pas entièrement attribuables à la négligence des nouveaux colons; ils sont aussi le résultat de négligence de la part des chômeurs et d'autres gens qui voyagent dans les bois, qui allument des feux de camp et omettent de les éteindre quand ils partent.

Ainsi, grâce au manque de soin de la part de personnes qui devraient prendre intérêt à la préservation de nos valeurs forestières, la province souffre de ce seul chef une perte annuelle de milliers et de milliers de dollars. . ."

A peine l'hiver a-t-il fait place à la belle saison que la province a déjà été témoin de pertes causées par le feu sur des terres boisées appartenant à des individus.

On a encore tout frais à la mémoire les dévastations occasionnées par les ravages de l'incendie sur les terres de la Couronne, l'été dernier, alors que cinq incendies ont éclaté en même temps à divers points du territoire, y compris notre région. La situation pour un bout de temps est devenue inquiétante, quand de gros vents sont venus l'aggraver. Le fléau a fauché sans mercie et en dépit d'efforts surhumains de la part des équipes forestières, de grandes étendues de belles forêts.

Il suffit d'une allumette jetée sans s'être assuré qu'elle était bien éteinte, d'un bout de cigare ou de cigarette à demi écrasé pour que le feu se communique lentement d'abord à des broussailles puis se propage avec la rapidité de l'ouragan et résulte en une vaste conflagration détruisant tout sur son passage, et nul ne peut dire où s'arrêteront ses ravages.

Le plus indifférent des citoyens devrait se rendre compte que la province retire de gros revenus de ses forêts, revenus sans lesquels elle doit recourrir à l'impôt direct.

Il importe donc pour tous, jeunes et vieux, de nous renseigner sur les soins à prendre lorsque nous pénétrons dans les bois pour protéger cette importante partie de notre patrimoine commun.

La prospérité générale dépend beaucoup de sa conservation.

Lionel LEBEL

G. N. TRICOCHE

VARIETES

JEUNES PRODIGES

Il est devenu presque banal de dire que nous vivons dans une époque assoiffée d'excitation. En littérature, en art, comme dans le domaine des sports, il faut de l'ultra nouveau, du sensationnel. Aussi ne devons-nous pas nous étonner de voir augmenter dans des proportions inquiétantes le nombre des enfants prodiges. Ce qui ne veut pas dire qu notre siècle en produise plus que jamais: la vérité smble être que jamais on n'a dépensé autant d'énergie et de temps à les dénicher et les exhiber. Si encore cela ne se passait qu'au pays de feu Barnum on ne s'en inquiéterait guère. Mais tel n'est pas le cas; la conservative Angleterre, la docte Allemagne et la France jadis si difficile à satisfaire, paraissent atteintes du même mal. A Paris, les concerts les plus sérieux donnent l'hospitalité à des virtuoses enfantins; des concours sont organisés en littérature pour "les moins de quinze ans" et même "les moins de dix ans", où les jurys, composés d'écrivains de renom, jugent avec un sérieux imperturbable les oeuvres de bambins ou de petites filltes. Il est vrai que les grands journaux, qui ont gardé les bonnes traditions, font entendre des protestations. Ils montrent que, non seulement ces exhibitions sentent trop les procérés des cirques, mais aussi, et surtout, sont pernicieux en général pour les sujets ainsi mis en avant, à un âge où, quoiqu'on dise et quoiqu'on fasse, leur jugement n'est pas formé; ils expriment la crainte qu'on ne tourne irrémédiablement la tête à ces jeunes cervelles. En outre, il est matériellement impossible que ces prodiges en herbe soient au niveau de littérateurs ou d'artistes d'âge mûr et d'une expérience consommée. Veut-on donc ravaler le goût du public en matière de lettres, peinture ou musique ? D'autre part, on ne peut s'empêcher de penser que, à part de bien rares exceptions — Mozart en fut une —, les petits prodiges n'ont pas tenu les promesses de leur jeune âge et sont demeurés, tout au plus, d'honorables médiocrités dans la branche où on avait cru leur découvrir du génie.

George Nestler Tricoche

taille perpétuels.

Et l'on s'en moque...

L'eau a noyé de grandes étendues de terre cultivées, cette année.

Puisse-t-elle s'en tenir là.

Baigneurs, gare à l'imprudence !

Baigneuses, gare à *l'impudence ! !*

Tuer l'âme est plus grave que tuer le corps.

Il y aura toujours des pertes de vies.

Les dangers spirituels peuvent s'éviter.

L'art scénique est souvent *arsénic.*

C'est l'art pour l'or.

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Ainsi, les gros mangent les petits.

On raille Gandhi pour ses jeûnes répétés.

Les gouvernants devraient l'imiter et pratiquer à sa manière le jeûne de l'économie.

Le comité parlementaire porte la dette actuelle du pays à près de NEUF MILLIARDS.

Les intérêts annuels frisent le demi milliard.

Soit $50.00 annuellement per capita.

Pauvre Baptiste! t'as pas fini de payer !

Et ces chiffres, avant d'avoir fourni un seul sou à l'administration courante.

Le gouvernement fédéral n'est pas seul à blâmer.

Les municipalités doivent prendre leur large part des responsabilités.

C'est toujours la paille dans l'oeil du voisin.

Parce que l'administration municipale est plus rapprochée, le contribuable s'attarde rarement à ses "menues dépenses".

Et les municipalités se sont calées jusqu'au cou.

Puis, "au secours, députés !"

Les petits ruisseaux font cependant les grandes rivières.

On dit qu'il est temps de se marier, puisque la vie coûte moins cher.

Peu nombreux cependant ceux qui se laissent convaincre !

Une ville italienne a même cru devoir prendre de nouveaux moyens pour encourager les jeunes gens à se marier :

La moitié du prix du loyer des nouveaux mariés de cette année sera payée par la municipalité en manière de prime donnée par le gouvernement.

Quand le premier bébé fera son apparition, la municipalité paiera aux nouveaux parents un mois de loyer entier !

LENOIL.

NOTRE COURRIER

M. le rédacteur,
"Le Madawaska"
Edmundston, N. B.

Cher monsieur : —

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le défi lancé par la voix de votre journal, la semaine dernière, par un Monsieur F.-X. Carrier d'Edmundston, aux pêcheurs qui pouvaient prendre une truite plus grosse que celle qu'il prétend avoir capturé lui-même dans la rivière Madawaska.

Vos lecteurs seront peut-être intéressés d'apprendre que sa truite de deux livres, M. Carrier ne l'a pas capturée lui-même; il a fait comme bien d'autres pêcheurs, il se l'est procurée, contre dédommagement, d'un jeune garçon qui l'a prise sous son nez avec un bout de branche, tandis que lui-même faisait jouer vainement sa belle perche en télescope.

Au prix que M. Carrier paie pour les truites de deux livres, les chômeurs feraient bien de s'armer d'un bout de branche, et de faire la pêche et de lui vendre leurs truites.

UN VRAI PECHEUR.

BRISES DE SAISON

La nature toujours fidèle suit son cours :

Et la belle saison est revenue

L'automobiliste tressaille d'aise; le piéton est beaucoup moins fier.

Il n'est pas sûr qu'il préfère au froid rigide les "chaleurs" que lui impose son *prochain.*

Quand le promeneur *roule* sur les grandes routes, il arrive trop souvent que la tête lui *tourne.*

Et le pauvre *"pedibus cum jambis"* est sa victime.

Les grandes catastrophes sismiques aériennes et maritimes émeuvent l'univers parcequ'elles réclament des centaines de vies à la fois.

L'auto conduit par l'écervelé a coûté près de TRENTE MILLE vies l'an dernier, et dans 15 ans plus de 300,000 !

Les routes sont des champs de ba-

Concours Oratoire

NOTRE HISTOIRE NATIONALE

Discours prononcé par Mlle Rita Charest, au concours d'éloquence qui eut lieu à l'Ecole Publique d'Edmundston, le 28 avril.

Messieurs les juges,
Mesdames et Messieurs : —

Notre histoire nationale a pour *triple but* de faire connaître les faits qui établissent le rôle joué par notre race sur le continent américain et la protection divine dont elle a été l'objet aux différentes époques de la colonie. Elle fait ressortir les traits distinctifs du caractère national et en fait suivre toutes les manifestations à travers les vicissitudes de l'histoire. Elle tire des actions, des évènements du passé, les leçons qui inspirent au Canadien l'amour de s arace et du pays avec lequel elle s'est identifiée.

Le rôle que l'élément canadien-français a été appelé à jouer au pays, la mission qu'il a remplie jusqu'ici, se manifesta dans tous les évènements qui ont accompagné la fondation du pays et qui ont marqué toutes les évolutions de son histoire.

C'est par le dévouement sacrifié, l'esprit religieux, l'endurance et l'attachement au sol, qu'il fonda cette oeuvre de la civilisation chrétienne et qui l'embellirent de tout ce que l'âme française reflète d'idéal, de politesse, de gaieté franche, d'esprit hospitalier.

Ce rôle, il le continue après la conquête. Séparé violemment de la mère-patrie, il fait revivre, dans un milieu où il est apparemment noyé, l'âme qu'il a reçue d'elle. Malgré mille obstacles, il garde sa foi, sa langue, son idéal, ses traditions. Coloniser et évangéliser restent aujourd'hui comme autrefois le lot principal de sa race. La croix et la charrue demeurent ses outils préférés.

Le caractère national, religieux, dévoué, idéaliste, courageux et fidèle se révèle non seulement sous la domination française, mais persiste encore sous la nouvelle administration.

Les faits d'histoire qui confirment la vérité de ces observations, se trouvent non seulement dans les faits glorieux de Dollard, de Frontenac, d'Iberville, de Montcalm et de La Fontaine, mais encore dans ls dévouements obscurs et persistants des anciens colons, de ce peuple ruiné qui, après la conquête, se presse de réorganiser sa vie nationale, sa foi intègre, ses moeurs patriarchales, son âme française.

Cependant, il reste fidèle à son nouveau maître, ne demandant que quelques droits du Canadien-*français.*

A côté de ces qualités incontestables, notre race a ses défauts. L'histoire démontre les faits dans lesquels ils se sont manifestés et les dommages qu'ils nous ont causés.

L'histoire recueillie donc tous ces faits, les coordonne et les présente au Canadien de manière à lui inspirer la foi dans ses destinés, la fierté du sang, l'amour du passé et l'ambition de rester lui-même en conservant et développant ces qualités qui ont toujours été les caractéristiques de sa race.

LA DIME

Son histoire au Canada

"Rien de plus naturel, rien de plus juste, dit M. l'abbé Auguste Gosselin, qu'au Canada comme dans toute société religieuse bien organisée, les fidèles fussent appelés à contribuer à l'entretien des ministres de la religion. La loi ecclésiastique interdit aux prêtres toute profession, tout métier; elle leur interdit le souci du temporel, afin qu'ils puissent se dévouer tout entiers au salut des peuples. Il contient que ceux-ci, en retour, leur procurent ce qu'il faut pour vivre, sans qu'ils aient à s'inquiéter du lendemain.

De temps immémorial, la dime a été reconnue comme le moyen le plus naturel de remplir cette obligation. C'est une charge, sans doute, imposée au budget de la famille ; mais il n'y a que les sociétés qui veulent se passer de Dieu, qui refusent de s'imposer un budget des cultes.

Rien de plus conforme, du reste, à l'esprit évangélique que le système de la dime. Il existait dans l'ancienne loi chez les Israélites ; et la loi de grâce ne l'a pas aboli. "Celui qui travaille à l'autel, dit l'Evangile, doit vivre à l'autel;" tout ouvrier mérite son salaire et sa récompense.

L'existence de la dime au Canada remonte au 26 mars 1663. Ce jour-là Mgr de Laval, évêque de Pétiée, par un amendement daté de Paris, fondait le séminaire de Québec et établissait la dime qu'il faisait payable au même séminaire.

Dans plusieurs parties de la Mgr de Laval fixa la dime au treizième. Mais même dans les conditions avantageuses où elle était établie, la dime fut à l'origine une source d'ennuis et de difficultés de toutes sortes pour le clergé canadien. Et ce ne fut qu'à partir de 1667, grâce à l'intervention de M. de Tracy, que les habitants commencèrent à payer la dime, et encore ne payèrent-ils que le vingt-sixième.

France, elle était alors au dixième.

Ce qu'elle peut faire

Savez-vous ce que peut faire pour vous une PETITE ANNONCE ?

—Vous trouver des pensionnaires.

—Louer la chambre que vous avez de libre.

—Vous faire retrouver l'article que vous avez perdu.

—Et, peut-être vous procurer un emploi !

Si pur! Si frais! ★

MARQUE JAUNE

THÉ "SALADA" NOIR

Vendu partout dans les Maritimes

Un Noir Luisant!

Donnez à votre poêle un poli noir brillant par l'emploi de SULTANA. Une touche, un frottement et votre poêle est devenu éclatant.

MINE À POÊLE SULTANA

SULTANA LIMITED MONTREAL

DOMINION STORES LIMITED "where Quality Counts" CANADA'S LARGEST RETAIL GROCERS

Meilleures Valeurs - Better Values

SARDINES Brunswick 3 btes tins 14c

BISCUITS Marven's Prestige Pqt 1 lb Pkg. 25c

POULET "La Tour" Boneless CHICKEN désossé 25c

RAISINS lb Australiens Sultana Australian Re-Cleaned. 10c

GRAPE JUICE Welch. Btle 16 oz. — Bttle 25c

POIRES Quality Standard Standard Quality

PEARS Dans Sirop clair In light Syrup. Bte No. 2 Squat Tin 10c

FEVES HIRONDELLE Beans Bte 36 oz. 36 oz. tin 10c

Epargnez les coupons de primes. Save the premium Coupons.

CAFE marque spéciale Special Blend COFFEE, lb . . . 29c

THE Noir Domino, Pqt 1 lb Black TEA, . . . 35c

CACAO Pur A la pesée — Bulk lb. Pure COCOA . . 15c

CORNED BEEF Bovril, Btes No. 2 — Tin 25¢
CORN FLAKES Kellogg & Quaker, 3 pqts — 3 pkges 25¢
SAUCE H. P. Bouteille — Bottle 27¢

FROMAGE bte ½ lb KRAFT's Velveeta Avec ou sans piment CHEESE ½ lb Box 11c

JAMBON CUIT, tranché, — Sliced Cooked Ham, lb 39¢
Poudre à gélatine, pqt Shirriff's Jelly Powder 05¢
FROMAGE nouveau, lb New CHEESE, lb 15¢

POMMES Délicieuses, doz. Delicious APPLES, dozen 43¢
ORANGES Sunkist '216' 47c
ORANGES Sunkist '288' 35c
PAMPLEMOUSSES gros Large GRAPE FRUITS 10¢
TOMATES des Bermudes, Bermuda TOMATOES, lb 23¢
COCOANUTS, Chacun — each 06¢
CAROTTES, 2 livres CARROTS, 2 lbs 15¢

MINCE MEAT, Beurre de Peanut, Peanut BUTTER, Beurre d'Erable, MAPLE BUTTER 2 lbs 25c
Bonbons "Humbugs" CANDY — lb 15¢
MACARONI pesé, 5 lbs Bulk Macaroni, 5 lbs 27¢
DATTES à la livre, 4 lbs Bulk DATES, 4 lbs 29¢
THE Red Rose, lb Red Rose TEA, lb 35¢

PATISSERIES PASTRY Gâteaux et Croquignols Cake and Doughnuts 10c & 15c